

Description

La présente invention se rapporte à un dispositif d'implantation de cathodes dans des canons de tubes cathodiques, en particulier pour l'implantation simultanée des trois cathodes d'un tube trichrome.

Une technologie de fixation des cathodes de canons à électrons de tubes cathodiques consiste à utiliser des "oeillets" ayant sensiblement la forme de manchons s'évasant d'un côté, la partie évasée se terminant par une collerette, cette collerette étant fixée sur une électrode-support disposée juste en arrière de la première grille du canon. On introduit dans cet oeillet la cathode qui peut s'y déplacer librement, cette cathode étant maintenue à l'extrémité d'une tige creuse reliée à une prise de vide, cette tige étant généralement appelée "électrode d'implantation". Lorsque la distance entre la face active de la cathode et la première ou deuxième grille est réglée à la valeur voulue, on soude, généralement par soudure par points ou par laser, en trois ou quatre points, la cathode dans l'oeillet.

Cependant, malgré tous les soins que l'on peut apporter à la fixation des oeillets, il arrive souvent que ceux-ci présentent des défauts de position tels que décalage en translation ou inclinaison par rapport à l'axe théorique. De tels défauts sont préjudiciables au bon positionnement des cathodes et à leur réglage et risquent de les endommager lors de leur insertion dans les oeillets ou du retrait des instruments de mise en place.

La présente invention a pour objet un dispositif permettant lors de la mise en place automatique des cathodes dans les oeillets, le rattrapage des défauts de position et d'alignement des trois oeillets de cathode d'un canon à électrons. Ce dispositif doit également permettre le mouvement avant-arrière de la cathode dans l'oeillet pour effectuer le réglage de la distance entre la cathode et la première grille du canon, pratiquement sans jeu entre la cathode et son oeillet, et ce, même lors de l'implantation simultanée des trois cathodes d'un tube trichrome.

Le dispositif d'implantation conforme à l'invention comporte au moins une "électrode d'implantation" cylindrique creuse dont une extrémité est destinée à recevoir la cathode à planter qui est maintenue en place sur cette extrémité par aspiration, et dont l'autre extrémité maintenue par cette même aspiration est reliée à un support mobile parallèlement à l'axe du canon dans l'oeillet duquel doit être implantée une cathode, et est caractérisé par le fait que le diamètre extérieur de l'extrémité antérieure de l'électrode est, partir de la face frontale de cette extrémité, sensiblement égal, sur une courte longueur, au diamètre intérieur du corps de la cathode, puis, sur une longueur au moins égale à environ la longueur de la cathode, inférieur audit diamètre intérieur. De façon avantageuse, la transition entre ces deux parties de diamè-

tres différents de l'électrode d'implantation est conique, selon un angle au centre d'environ 20° au maximum.

Selon une autre caractéristique de l'invention, l'extrémité de l'électrode d'implantation qui est reliée à un support mobile est articulée par rapport à celui-ci à la façon d'une rotule.

La présente invention sera mieux comprise à la lecture de la description détaillée d'un mode de réalisation, pris à titre d'exemple non limitatif et illustré par le dessin annexé, sur lequel :

– la figure 1 est une vue simplifiée en coupe d'un dispositif d'implantation de cathodes conforme à l'invention,

– la figure 2 est une vue du dispositif de la figure 1 lors de la mise en place d'une cathode dans son oeillet, et

– la figure 3 est une vue du dispositif de la figure 1 lors de son retrait.

Le dispositif d'implantation de cathodes représenté sur le dessin comporte essentiellement une électrode tubulaire 1 d'implantation reliée à un support 2 mobile sous l'action d'un moteur 4, selon une direction parallèle à l'axe du canon dans l'oeillet duquel ce dispositif doit planter une cathode 3 (bien entendu, lorsque le canon est en position d'implantation). Sur la figure 1, l'électrode 1 est représentée en position de "repos", c'est-à-dire que son axe longitudinal 5 est parallèle à la direction de déplacement du canon 13. Cette position de "repos" est maintenue par l'aspiration ou par exemple à l'aide de ressorts (non représentés).

L'électrode 1 a une forme générale de cylindre creux à section circulaire. Son extrémité libre 6 (celle qui n'est pas reliée au support 2) présente, sur une faible longueur à partir de sa face frontale 7, par exemple sur une longueur d'environ 0,5 à 1 mm, un diamètre extérieur pratiquement égal au diamètre intérieur minimal toléré des cathodes, qui est par exemple de 1,96 mm, de façon que les cathodes puissent être enfilées sur l'électrode 1 à frottement doux dans le cas le plus défavorable. Le corps 8 de l'électrode 1 a un diamètre extérieur (par exemple 1,72 mm) inférieur à celui de l'extrémité 6 (pour le même exemple : 1,96 mm). La transition 9 entre l'extrémité 6 et le corps 8 se fait coniquement selon un angle au centre A d'environ 20° ou moins. La longueur du corps 8 est au moins égale à environ la longueur des cathodes 3.

Le corps 8 de l'électrode 1 se termine par un dispositif 10 formant rotule articulée dans le support 2. Cette articulation se fait à frottement très doux, de façon à permettre à l'électrode 1 d'être extraite pratiquement sans effort d'une cathode lorsque cette dernière est soudée dans un oeillet même si ce dernier est désaxé (comme expliqué de façon plus détaillée ci-dessous).

Le support 2 a également une forme générale de

cylindre creux, et il est relié à une pompe à vide (non représentée). L'alésage 11 du corps 2 communique avec le perçage axial 12 de l'électrode 1. Ce perçage 12 débouche sur la face frontale 7, ce qui fait que lorsqu'une cathode 3 est enfilée sur l'électrode 1, sa paroi de fond est fermement maintenue contre la face 7 de l'électrode 1 tant que la pompe à vide est en communication avec le support 2. Bien entendu, l'aspiration de cette pompe compense largement les fuites qui pourraient avoir lieu au niveau de la rotule 10.

Le fonctionnement du dispositif décrit ci-dessus est le suivant. Ce dispositif étant en position arrière, on met en place un canon (partiellement visible sur les figures 2 et 3) sans cathodes. Un dispositif de manipulation automatique (non représenté) enfle une cathode sur l'électrode 1. La pompe à vide étant en communication permanente avec le support 2. La cathode 3 est alors fermement maintenue sur l'électrode 1 (figure 1).

On avance le canon 13 vers le support 2, l'électrode 1 étant toujours dans ladite position de "repos". On suppose que, comme représenté sur les figures 2 et 3, l'axe 14A de l'oeillet 14 dans lequel doit être fixée la cathode 3 n'est pas confondu avec l'axe 15 du canon, du fait qu'il est difficile de tenir des tolérances très serrées lors de la soudure de l'oeillet 14 sur son support 14'. L'électrode 1 étant en position "repos", son axe est confondu avec l'axe 15. Le diamètre extérieur de la partie antérieure 16 de la cathode 3 étant inférieur au diamètre de l'ouverture 17 de l'oeillet 14, cette partie antérieure peut pénétrer dans l'oeillet. On suppose, bien entendu, que la distance tolérée entre les axes 15 et 14A est inférieure à la différence entre le rayon intérieur de l'ouverture 17 et le rayon extérieur de la partie 16, et que des distances supérieures à cette différence conduisent au rejet du canon.

Après introduction de l'oeillet sur la cathode et à une distance cathode-grille 1 supérieure à la distance désirée, le moteur 4 commande l'avance du support 2 jusqu'à ce que la distance entre la face émissive 18 de la cathode 3 et la première grille (G1) du canon atteigne la valeur désirée (cette distance entre cathode et G1 peut, le cas échéant être déterminée indirectement, en mesurant, de façon connue en soi, la distance entre cathode et deuxième grille).

La cathode 3 comporte une partie postérieure 19 dont le diamètre extérieur est supérieur au diamètre extérieur de sa partie antérieure 16. La transition 20 entre les parties 16 et 19 de la cathode 3 est de forme conique. Le diamètre extérieur de la partie 19 est légèrement inférieur au diamètre intérieur de l'ouverture 17 de l'oeillet 14.

Au cours du mouvement du canon 13 vers la cathode 3, sa transition 20 frotte sur l'ouverture 17, ce qui amène la cathode à basculer (flèche 21) en un mouvement de rotation autour de l'extrémité 6 de l'électrode 1 : la longueur de cette extrémité 6 étant

très faible (environ 0,5 mm comme précisé ci-dessus), on peut l'assimiler à une rotule. Bien entendu, l'aspiration ou les ressorts ou dispositif analogue, maintenant l'électrode 1 en position de repos n'exerce pas sur l'électrode une force trop importante, afin qu'elle puisse être facilement vaincue par un frottement léger entre l'extrémité 6 et la face interne de la cathode. Ainsi, lorsque la cathode 3 est en place dans l'oeillet 14, la circonférence médiane 22 de sa partie postérieure 19 est sensiblement concentrique par rapport à l'ouverture 17. On peut alors procéder au soudage de la cathode dans l'oeillet au niveau de cette circonférence médiane 22, par laser, en deux à quatre points régulièrement espacés (points 23, 24 sur la figure 3).

Lorsque cette soudure est achevée, le canon 13 est retiré, la pompe à vide étant toujours connectée. Etant donné que l'axe 3A de la cathode 3 soudée dans l'oeillet 14 fait un certain angle B par rapport à l'axe 15, l'électrode 1 ne peut être retirée sans aucun dommage que si elle pivote (flèche 25), et cela est possible grâce au dispositif de rotule 10, et grâce au fait que l'extrémité 6 de l'électrode a une faible longueur et peut donc être facilement guidée par les parois intérieures de la cathode. Lorsque l'électrode 1 sort de la cathode 3 par l'effet de l'aspiration ou par l'effet de ressorts, elle se redresse, et revient en position de "repos".

On notera que le centre de la face émissive 18 de la cathode 3 est pratiquement sur l'axe 15, du fait que, lors de la mise en place de la cathode, l'électrode 1 ne subit pas de basculement et son axe reste donc confondu avec l'axe 15 jusqu'à l'achèvement des soudures (23, 24).

Etant donné les faibles dimensions que peut présenter le support 2, et étant donné que la longueur de l'électrode 1 peut être choisie quelconque, du moment qu'elle est supérieure à la longueur d'une cathode et qu'elle est suffisamment rigide, on peut disposer côte à côte trois dispositifs tels que celui décrit ci-dessus pour implanter en même temps les trois cathodes d'un triple canon de tube trichrome. Bien entendu, les moteurs (tels que le moteur 4) d'actionnement des trois électrodes sont alors commandés indépendamment les uns des autres.

Revendications

1. Dispositif d'implantation de cathodes dans des canons de tubes cathodiques, en particulier pour l'implantation simultanée des trois cathodes d'un tube trichrome, comportant au moins une "électrode d'implantation" (1) cylindrique creuse dont une extrémité est destinée à recevoir la cathode (3) à implanter qui est maintenue en place sur cette extrémité par aspiration, et dont l'autre extrémité est reliée à un support (2) mobile parallèlement à l'axe (15) du canon

cylindre creux, et il est relié à une pompe à vide (non représentée). L'alésage 11 du corps 2 communique avec le perçage axial 12 de l'électrode 1. Ce perçage 12 débouche sur la face frontale 7, ce qui fait que lorsqu'une cathode 3 est enfilée sur l'électrode 1, sa paroi de fond est fermement maintenue contre la face 7 de l'électrode 1 tant que la pompe à vide est en communication avec le support 2. Bien entendu, l'aspiration de cette pompe compense largement les fuites qui pourraient avoir lieu au niveau de la rotule 10.

Le fonctionnement du dispositif décrit ci-dessus est le suivant. Ce dispositif étant en position arrière, on met en place un canon (partiellement visible sur les figures 2 et 3) sans cathodes. Un dispositif de manipulation automatique (non représenté) enfle une cathode sur l'électrode 1. La pompe à vide étant en communication permanente avec le support 2. La cathode 3 est alors fermement maintenue sur l'électrode 1 (figure 1).

On avance le canon 13 vers le support 2, l'électrode 1 étant toujours dans ladite position de "repos". On suppose que, comme représenté sur les figures 2 et 3, l'axe 14A de l'oeillet 14 dans lequel doit être fixée la cathode 3 n'est pas confondu avec l'axe 15 du canon, du fait qu'il est difficile de tenir des tolérances très serrées lors de la soudure de l'oeillet 14 sur son support 14'. L'électrode 1 étant en position "repos", son axe est confondu avec l'axe 15. Le diamètre extérieur de la partie antérieure 16 de la cathode 3 étant inférieur au diamètre de l'ouverture 17 de l'oeillet 14, cette partie antérieure peut pénétrer dans l'oeillet. On suppose, bien entendu, que la distance tolérée entre les axes 15 et 14A est inférieure à la différence entre le rayon intérieur de l'ouverture 17 et le rayon extérieur de la partie 16, et que des distances supérieures à cette différence conduisent au rejet du canon.

Après introduction de l'oeillet sur la cathode et à une distance cathode-grille 1 supérieure à la distance désirée, le moteur 4 commande l'avance du support 2 jusqu'à ce que la distance entre la face émissive 18 de la cathode 3 et la première grille (G1) du canon atteigne la valeur désirée (cette distance entre cathode et G1 peut, le cas échéant être déterminée indirectement, en mesurant, de façon connue en soi, la distance entre cathode et deuxième grille).

La cathode 3 comporte une partie postérieure 19 dont le diamètre extérieur est supérieur au diamètre extérieur de sa partie antérieure 16. La transition 20 entre les parties 16 et 19 de la cathode 3 est de forme conique. Le diamètre extérieur de la partie 19 est légèrement inférieur au diamètre intérieur de l'ouverture 17 de l'oeillet 14.

Au cours du mouvement du canon 13 vers la cathode 3, sa transition 20 frotte sur l'ouverture 17, ce qui amène la cathode à basculer (flèche 21) en un mouvement de rotation autour de l'extrémité 6 de l'électrode 1 : la longueur de cette extrémité 6 étant

très faible (environ 0,5 mm comme précisé ci-dessus), on peut l'assimiler à une rotule. Bien entendu, l'aspiration ou les ressorts ou dispositif analogue, maintenant l'électrode 1 en position de repos n'exercent pas sur l'électrode une force trop importante, afin qu'elle puisse être facilement vaincue par un frottement léger entre l'extrémité 6 et la face interne de la cathode. Ainsi, lorsque la cathode 3 est en place dans l'oeillet 14, la circonférence médiane 22 de sa partie postérieure 19 est sensiblement concentrique par rapport à l'ouverture 17. On peut alors procéder au soudage de la cathode dans l'oeillet au niveau de cette circonférence médiane 22, par laser, en deux à quatre points régulièrement espacés (points 23, 24 sur la figure 3).

Lorsque cette soudure est achevée, le canon 13 est retiré, la pompe à vide étant toujours connectée. Etant donné que l'axe 3A de la cathode 3 soudée dans l'oeillet 14 fait un certain angle B par rapport à l'axe 15, l'électrode 1 ne peut être retirée sans aucun dommage que si elle pivote (flèche 25), et cela est possible grâce au dispositif de rotule 10, et grâce au fait que l'extrémité 6 de l'électrode a une faible longueur et peut donc être facilement guidée par les parois intérieures de la cathode. Lorsque l'électrode 1 sort de la cathode 3 par l'effet de l'aspiration ou par l'effet de ressorts, elle se redresse, et revient en position de "repos".

On notera que le centre de la face émissive 18 de la cathode 3 est pratiquement sur l'axe 15, du fait que, lors de la mise en place de la cathode, l'électrode 1 ne subit pas de basculement et son axe reste donc confondu avec l'axe 15 jusqu'à l'achèvement des soudures (23, 24).

Etant donné les faibles dimensions que peut présenter le support 2, et étant donné que la longueur de l'électrode 1 peut être choisie quelconque, du moment qu'elle est supérieure à la longueur d'une cathode et qu'elle est suffisamment rigide, on peut disposer côte à côte trois dispositifs tels que celui décrit ci-dessus pour implanter en même temps les trois cathodes d'un triple canon de tube trichrome. Bien entendu, les moteurs (tels que le moteur 4) d'actionnement des trois électrodes sont alors commandés indépendamment les uns des autres.

Revendications

1. Dispositif d'implantation de cathodes dans des canons de tubes cathodiques, en particulier pour l'implantation simultanée des trois cathodes d'un tube trichrome, comportant au moins une "électrode d'implantation" (1) cylindrique creuse dont une extrémité est destinée à recevoir la cathode (3) à implanter qui est maintenue en place sur cette extrémité par aspiration, et dont l'autre extrémité est reliée à un support (2) mobile parallèlement à l'axe (15) du canon



dans l'oeillet (14) duquel doit être implantée une cathode, caractérisé par le fait que le diamètre extérieur de l'extrémité antérieure (6) de l'électrode est, à partir de la face frontale (7) de cette extrémité, sensiblement égal, sur une courte longueur, au diamètre intérieur du corps de la cathode, puis, sur une longueur au moins égale à environ la longueur de la cathode, inférieur audit diamètre intérieur.

2. Dispositif d'implantation selon la revendication 1, caractérisé par le fait que ladite courte longueur est d'environ 0,5 à 1 mm.

3. Dispositif selon l'une des revendications 1 ou 2, caractérisé par le fait que la transition entre les deux parties de diamètres différents de l'électrode est conique, selon un angle au centre d'environ 20° au maximum.

4. Dispositif selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisé par le fait que l'extrémité de l'électrode d'implantation qui est reliée à un support mobile est articulée par rapport à celui-ci à la façon d'une rotule (10).

Ansprüche

1. Vorrichtung zum Einsetzen von Kathoden in die Elektronenkanonen von Kathodenstrahlröhren, insbesondere zum gleichzeitigen Einsetzen der drei Kathoden einer Dreistrahlfarbfemsehröhre, bestehend aus mindestens einer hohlen, zylindrischen "Einsetzelektrode" (1), deren eines Ende dazu bestimmt ist, die einzusetzende Kathode (3) aufzunehmen, die an diesem Ende durch Ansaugen an ihrem Platz gehalten wird, und deren anderes Ende mit einem parallel zur Achse (15) der Kanone, in deren Auge (14) eine Kathode einzusetzen ist, beweglichen Träger (2) verbunden ist, dadurch gekennzeichnet, daß der äußere Durchmesser des vorderen Endes (6) der Elektrode ausgehend von der Vorderseite (7) dieses Endes über eine kurze Strecke im wesentlichen dem Innendurchmesser des Kathodenkörpers gleich ist und dann über eine Strecke, die mindestens ungefähr der Länge der Kathode gleich ist, kleiner als der genannte Innendurchmesser.

2. Einsetzvorrichtung gemäß Patentanspruch 1, dadurch gekennzeichnet, daß die genannte kurze Strecke ungefähr 0,5 bis 1 mm beträgt.

3. Vorrichtung gemäß einem der Patentansprüche 1 oder 2, dadurch gekennzeichnet, daß der Übergang zwischen den beiden Teilen unterschiedlichen Durchmessers der Elektrode konisch ist mit einem Zentrumswinkel von maximal ungefähr 20°.

4. Vorrichtung gemäß irgendeinem der vorangehenden Patentansprüche, dadurch gekennzeichnet, daß das Ende der Einsetzelektrode, das mit einem beweglichen Träger verbunden ist, relativ zu diesem in Form eines Kugelgelenks (10) angelenkt ist.

Claims

1. A device for the implantation of cathodes in guns of cathode ray tubes, particularly for the simultaneous implantation of the three cathodes of a trichromatic tube, consisting of at least one cylindrical, hollow "implantation electrode" (1), one end of which is intended to accommodate the cathode (3) to be implanted which is maintained in position on this end by aspiration and the other end of which is connected to a support (2) movable parallel to the axis (15) of the gun in the lug of which a cathode is to be implanted, characterized in that the outer diameter of the front end (6) of the electrode, from the front face (7) of this end, is approximately equal, on a short length, to the inner diameter of the body of the cathode, and then on a length which is at least equal to the length of the cathode, less that said inner diameter.

2. A device for implantation according to claim 1, characterized in that said short length is about 0,5 to 1 mm.

3. A device according to one of the claims 1 or 2, characterized in that the transition between the two parts of the electrode with different diameters is conical with an angle at center of approximately 20° at the maximum.

4. A device according to any of the preceding claims, characterized in that the end of the implantation electrode which is connected to a movable support is articulated in relation to the support in the manner of a ball joint (10).

